

SENIORIALES : **La lassitude des résidents !**

Voici l'exemple d'un couple de copropriétaires âgés qui, déçus puis écœurés de la situation qu'ils vivaient et subissaient, **ont revendu leur appartement.**

Contrairement à ce qu'on (Les commerciaux des Senioriales) leur avait affirmé, ce n'est pas avec une « plus-value », mais avec une « **moins-value** » **importante** qu'ils s'en sont séparés... pour retourner là d'où ils venaient !

Une tromperie puisque la valeur du bien est surestimée donc le logement vendu au-delà du prix du marché !

Les acquéreurs pensent que ce prix élevé est le fait du « concept » spécifique des Senioriales et des équipements.

Sur place, ils constatent que les logements sont mal ou pas achevés, que des équipements prévus n'ont pas été réalisés, bref qu'ils ont été gravement trompés !

Cette tromperie existe à tous les niveaux : la « qualité » de la résidence, la sécurité, sans oublier le peu de respect envers des « seniors » lorsqu'ils ont l'outrecuidance de manifester leur désaccord !

Dans cette lettre au président des Senioriales, ces deux personnes âgées qui s'étaient laissé convaincre, mentionnent des oublis inadmissibles qui, toujours aujourd'hui en 2013, n'ont pas été régularisés !

M^r et M^{me}

Les Séhioriales

4 chemin des ARÔMES

06130 GRASSE

Grasse le 24 Janvier 2011

Lettre recommandée

Monsieur le Président

Je vous prie de prendre en considération
ma requête pour la résidence les Séhioriales à Grasse.

Il était prévu un receveur de douche
à plat en grès de couleur blanche au ras du sol,
(86 et 48 ans), l'ouverture de la porte d'entrée
de l'immeuble de l'apartment par vidéo-portier.

Également des prises de courant dans les
garages sous les deux garages.

Le portail d'entrée n'est pas non plus prévu
comme vos publicités pas assez haut modèle
inadapté.

Le fortillon pour les piétons est trop
lourd pour les personnes âgées, etc.

Dans mon appartement la plupart des réserves
ont été levées par moi même car des travaux
de staphénie et de peinture ont été réalisés.

Nous aimerions que vous répondiez par

écrit sur ces faits précis, après 16 mois
d'attente nous estimons avoir été torturés
cette lettre est la dernière que nous
vous adressons, le Conseil syndical ayant
fait également de multiples démarches
auprès de vous.

Veuillez agréer Monsieur le Président,
mes sincères salutations

— — — — — }
— — — — —